

<https://www.snetap-fsu.fr/CDI-des-AE-la-DGER-aux-abonnes-absents.html>



CDI des AE : la DGER aux abonnés absents

- Métiers - AED -

Date de mise en ligne : mardi 27 juin 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le 1er Septembre dernier, la [DGER](#) sortait une note de service portant sur les modalités de recrutement des Assistant•es d'Éducation en [CDI](#) pour l'année 2022.

9 mois après, la [DGER](#) n'a toujours pas fait paraître de texte pour la rentrée 2023 et la circulaire du 22 juillet 2003 sur les fonctions et conditions de recrutement des Assistant•es d'Éducation n'a toujours pas été amendée bien que ce travail ait été annoncé dès janvier 2021.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH265/page_blanche-cedc5.png]

Les [CPE](#) s'interrogent à l'heure où les questions de recrutement arrivent dans tous les établissements.

Les Assistant•es d'Éducation, arrivant au terme de leurs 6 années, ne savent pas s'ils pourront poursuivre leur travail.

Les remontées de terrain montrent l'hétérogénéité des informations, qui leur sont données, et des pratiques managériales des chef•fes d'établissement.

Le SNETAP-[FSU](#) a interrogé la DGER à ce sujet et nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Par ailleurs, un groupe de travail était prévu le 13 juin sur les dotations [ATLS](#) et Assistant•es d'éducation, où nous avons beaucoup à dire. Hélas, il a été annulé la semaine dernière.....

Pour les élu•es paritaires CPE

Brice FAUQUANT